

<b>Zeitschrift:</b>	L'Émilie : magazine socio-culturelles
<b>Herausgeber:</b>	Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
<b>Band:</b>	[95] (2007)
<b>Heft:</b>	1508
<b>Artikel:</b>	L'excision en Suisse : un documentaire pour faire parler le silence !
<b>Autor:</b>	Pralong, Estelle
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-283091">https://doi.org/10.5169/seals-283091</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'excision en Suisse: un documentaire pour faire parler le silence!

Selon l'UNICEF, entre 6000 et 7000 femmes et fillettes vivant en Suisse seraient excisées ou menacées de l'être.

Les mutilations génitales féminines (MGF)<sup>(1)</sup> ne concernent donc pas seulement les pays du Sud. Double nationales – Suisses et Somaliennes – mères de famille et actives professionnellement, Fatxiya Ali Aden et Sahra Osman ont réalisé un documentaire pour, disent-elles, «délirer les langues» sur ce tabou qu'est encore l'excision. Rencontre.

PROPOS RECUEILLIS PAR ESTELLE PRALONG

*L'émilie. Pourriez-vous nous en dire plus sur la réalisation de ce documentaire?*

Fatxiya Ali Aden et Sahra Osman: Nous réalisons ce film avec l'aide technique de la vidéaste valaisanne Carole Roussopoulos. Le Centre Suisses-Immigrés de Sion, l'Institut des droits de l'enfant de Bramois par le biais de Madame Paola Riva Gapany, juriste et assistante du directeur, et le juge Zermatten, membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU nous apportent leur aide pour les questions juridiques, administratives et financières. Avant de nous lancer dans cette aventure, nous avons cherché des documents vidéo sur les MGF, mais n'avons rien trouvé. Seulement des fictions. Avec cette vidéo de 30 minutes, nous voulons entamer une discussion, délier les langues! Le film comprend des témoignages de femmes concernées, de professionnels de la santé, d'organisations qui luttent contre l'excision en Suisse et en Afrique. Nous avons également souhaité intégrer des points de vue ethnologique et juridique pour bien faire comprendre que l'excision est une pratique interdite, qui va à l'encontre des droits humains. Il faut que cela cesse! Arrêtons de toucher au sexe des femmes!

*L'émilie: Comment expliquer que l'excision soit également pratiquée en Suisse?*

FAA et SO: L'excision ne concerne pas que l'Afrique. Elle se pratique aussi parmi les familles d'immigrés en Europe. C'est un phénomène lié aux problèmes d'intégration et de repli identitaire. Des femmes et des fillettes déjà excisées vivent en Suisse. D'autres risquent de l'être, soit en Suisse, soit lors de vacances dans le pays d'origine. Les MGF, contrairement à certaines croyances, ne sont pas prescrites par le Coran. C'est un rite ancré dans les mentalités d'une Afrique patriarcale. Il s'agit de contrôler la femme: sa virginité et sa fidélité. Ce rituel vise à la purifier et à la réduire à sa seule fonction de reproductrice. Une énorme pression sociale pèse sur la pratique de l'excision, elle provient d'autres femmes, des familles, des hommes. Tel quel, le sexe des femmes est considéré comme sale et impur. Une femme non excisée ne trouvera pas de mari. Dans certaines régions, elle ne pourra même pas s'approcher des enfants. Une femme non excisée est rejetée par la société.

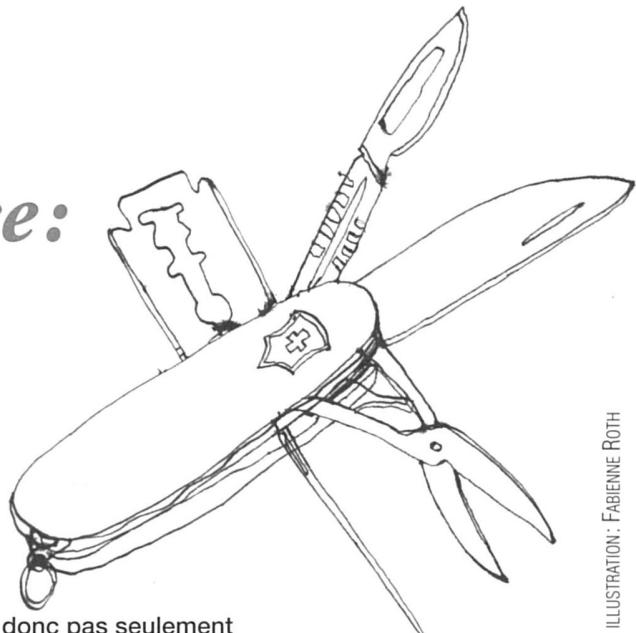


ILLUSTRATION: FABIENNE ROTH

*L'émilie: Quelles sont les conséquences des mutilations sur le quotidien des fillettes et des femmes qui en sont victimes?*

FAA et SO: En général, les MGF sont pratiquées sur des fillettes âgées de quatre à dix ans. Parfois plus tard. Elles peuvent avoir de graves conséquences sur leur intégrité corporelle et psychologique: infections de toutes sortes, problèmes urinaires, complications lors d'une grossesse, règles douloureuses, sexualité traumatisante... Les fillettes excisées ne peuvent pas pratiquer certaines activités comme leurs camarades de classe. Adolescentes, elles ne parleront pas de leur corps et de leur sexualité comme les autres. Les médecins qui voient des fillettes ou des femmes excisées ne sont pas sensibilisés et peuvent avoir des réactions brutales. Il existe un guide qui a été rédigé par la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique pour les praticiens, mais rien sur la prise en charge psychologique de ces femmes. C'est pourquoi nous aimerais faire de ce documentaire un outil de travail pour aider toutes les personnes touchées: les femmes migrantes bien sûr, mais aussi les professionnels de la santé, du social et de l'éducation qui s'occupent de personnes excisées ou menacées de l'être. Le but de ce film est de sensibiliser les populations à risque et de réfléchir à des pistes de collaboration entre acteurs concernés. L'excision ne doit plus être un sujet tabou en Suisse!<sup>(2)</sup>.

*La première diffusion du documentaire est prévue le 8 février à 19h00 à la Maison du Monde à Monthey, Av. du Crochetan 42, en lien avec la journée mondiale contre les MGF. Vous trouverez plus de précisions sur le site Internet de l'émilie <http://www.emilie.org/>.*

(1) A savoir l'ablation du clitoris, des petites lèvres et d'une partie des grandes lèvres et la suture de la vulve.

(2) Selon l'art 122ss du code pénal, les MGF constituent des lésions corporelles graves.